Envoyé en préfecture le 16/11/2020
Reçu en préfecture le 16/11/2020
Affiché le
ID : 007-250702388-20201110-BS10112012-DE

Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 10 NOVEMBRE 2020

N° BS_nov-12

Objet :

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1er classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2nd classe suite à une évolution de carrière

En deux mille vingt, le dix novembre à Jaujac à 17h30, le bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Dominique ALLIX.

Nombre de voix en exercice : 40
Nombre de voix présentes et représentées :32
Nombre de suffrages exprimés :18
Pour : 18 contre : 0 abstention : 0
Date de convocation : 3 novembre 2020

Membres du bureau :
P : Présent, R : représenté, excusés : E absents : A

ALLEFRESDE Laurence	P		
ALLIX Dominique	P		
AMRANE Nadia			E
ANCHISI Jean Pierre	P		
BAILLY Pascal	P		
BASTIDE Bérengère	P		
BOHLE Patrick	P		
BOUET Lynda	P		
BOYER Joël	P		
BROUSSE Christian	P		
DALVERNY Jérôme	P		
DUPRE Laurie	P		
FEOUGIER Alain	P		
FERRAND Virginie			A

FLORY Jean Claude	P		
GENEST Sandrine		R	
GUILLO Vincent	P		
HOUETZ Marion	P		
LECLERC Thierry	P		
L'HERMINIER Raoul	P		
MASSEBEUF Isabelle	P		
MENGIN Jean Marie	P		
ROUSSET Nathalie			E
TEYSSIER Baptiste		R	
TISSIER Pierre			E
USALA Catherine	P		
VERNOL Daniel			E
WESTERLOPPE Marie Laure	P		

Envoyé en préfecture le 16/11/2020
Reçu en préfecture le 16/11/2020
Affiché le
ID : 007-250702388-20201110-BS10112012-DE

Un agent, fonctionnaire au Parc, peut dans le cadre de son évolution de carrière bénéficier d'un avancement de grade dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.

Le Bureau syndical, après avoir délibéré,

DECIDE

- D'APPROUVER l'évolution de grade,
- DE CREER à compter du 1er décembre 2020, le poste d'adjoint administratif territorial principal 1er classe,
- DE SUPPRIMER le poste d'adjoint administratif territorial principal 2nd classe,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Jaujac, le 10 novembre 2020, pour extrait conforme

Le Président

Dominique ALLIX

SYNDICAT MIXTE PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC